

Communiqué des personnels mobilisés du Lycée Eugène Hénaff

(le 05 octobre 2026)

DES CONDITIONS D'ÉTUDE ET DE TRAVAIL INACCEPTABLES !

Depuis le lundi 28 septembre, les élèves du lycée Eugène Hénaff sont mobilisé·es pour dénoncer la dégradation continue de leurs conditions d'études et de nos conditions de travail, se joignant au mouvement national.

L'ensemble des personnels mobilisés leur apporte un soutien plein et entier.

Face à l'abandon de notre service public et à la rupture d'égalité territoriale en Seine-Saint-Denis, **la colère est légitime**. Nous refusons l'école au rabais programmée par le gouvernement. Rappelons les chiffres clefs : 4000 suppressions de poste en 2026, 1588 postes supprimés annoncés pour la rentrée 2027, une dépense moyenne par élève inférieure de 30% dans le 93 en comparaison aux moyennes nationales.

LA REALITE AU LYCEE DE BAGNOLET :

- **L'urgence sociale et la précarité** : Des bourses non versées ce qui prive notamment des élèves de cantine, un manque criant d'AESH, l'absence d'infirmière scolaire permanente (en particulier dans le contexte d'un lycée professionnel impliquant la manipulation de machines dangereuses), sous-dotation en AED.
- **Des conditions matérielles inacceptables**: Des laboratoires non sécurisés, des locaux mal isolés, une alarme incendie défaillante, des sanitaires indignes et peu accessibles (en particulier pour les jeunes filles), et des équipements sportifs dégradés voire inexistants.
- **La gestion répressive** : Le recours inacceptable à des interpellations, à des gardes à vue, à un arrêté préfectoral d'interdiction de rassemblement et à un passage forcé en "distanciel" pour endiguer la contestation. Ce distanciel n'a pas pour effet la continuité pédagogique et entraîne plutôt une détresse psychologique des élèves et des personnels.

LES EXIGENCES IMMÉDIATES

En tant que personnels mobilisés du lycée Eugène Hénaff, nous exigeons :

- **Le respect absolu du droit des lycéens à s'exprimer et à manifester**
- **Le refus catégorique du distanciel**
- **Des moyens d'urgence et pérennes du Ministère et du Rectorat** : l'annulation des suppressions de postes, le rattrapage budgétaire pour le 93, la création des postes et affectations indispensables à notre établissement (AESH, infirmière, direction, AED), le versement immédiat des bourses et la rénovation urgente des locaux.

Nos élèves ne réclament pas de privilèges, ils souhaitent juste étudier dignement et nous les soutenons dans leurs revendications.

Les personnels mobilisés du lycée Eugène Hénaff

Coordination anti-répresseion : 07 52 95 71 11

Avocats : Alexis BAUDELIN (barreau de Paris), Alice BECKER (barreau de Paris)